SAINT GEORGES infos
Suivez l'actualité de Saint-Georges
Ville de Saint Georges sur Loire
IntraMuros Saint-Georges-sur-Loire
St GEORGES SUR LOIRE
Octobre 2023
#173

Retour sur la réunion publique sur le projet de contournement

Le 18 septembre dernier, environ 300 saint-georgeois étaient présents salle BeauSite pour discuter du projet de contournement. L'objectif du conseil municipal était de présenter les retours du Département suite à plus de deux ans de travail, d'expliquer les enjeux des mois à venir pour prendre des décisions importantes et de répondre aux interrogations, aux craintes, aux réserves et aux attentes de chacun.

En 2020, avant l'élection municipale, le Département de Maine et Loire relance le projet de contournement de notre bourg. Le nouveau conseil municipal s'engage alors à faire aboutir ce dossier ancien et pour beaucoup voué à l'échec.
En 2021, le Département constitue un panel citoyen afin de poser un diagnostique et d'explorer les différentes solutions.

Les recommandations du panel

Le constat est partagé par tous : le bourg est difficle à vivre avec un haut niveau d'insécurité dû en particulier à la traversée des camions. Les nuisances sonores et celles liées à la pollution sont importantes et mettent à mal la mise en avant des atouts de la commune : des commerces et des services actifs et un riche patrimoine.
Après plusieurs temps de travail, le panel préconise d'étudier la gratuité de l'autoroute. Pour lui, le contournement routier avec son emprise sur les terres agricoles ne doit être qu'un ultime recours si aucune autre solution n'est trouvée.

Les travaux du Département

Afin de répondre aux demandes du panel, les services départementaux réalisent des comptages (plus de 8000 véhicules traversent Saint Georges tous les jours dont 300 camions), des modélisations, des diagnostics environnementaux et patrimoniaux.
Les conclusions sont les suivantes :
- **avec une autoroute gratuite**, le trafic serait diminué de 35% mais sans impact sur les camions car la plupart font des trajets en local.
- **avec un contournement routier nord**, le trafic chutte de 3/4 réduisant le passage des poids-lourds de manière conséquente sur les deux axes est/ouest et nord/sud.
- **avec un contournement au sud**, le trafic est réduit d'environ 20 % sans effet sur la circulation de l'axe Cholet-Segré.

La proposition du Département

Le Département ne souhaite pas s'engager dans la gratuité de l'autoroute, trop coûteuse, trop hasardeuse sur sa réalisation et avec une efficacité moindre.
Le Département est par contre prêt à inscrire le contournement routier à son schéma routier 2022-2028 et demande donc à la commune de s'engager dans ce projet. En effet, le financement de cette voie sera pris en charge à 50% par le Département conformément aux décisions du conseil départemental. L'autre part reste à la charge de la commune et de la commuanuté de communes Loire Layon Aubance qui doivent donc délibérer d'ici la fin de l'année.

Quelle est la suite ?

A ce stade, aucun tracé n'est arrêté. Si le projet suit son cours, des études et des analyses multi-critères permettront en 2024 d'établir un tracé. En 2025, une enquête publique permettra de finaliser le projet afin de débuter les travaux en 2026.

Prévoir l'avenir

Ce contournement réalisé, il impactera la vie de notre bourg. Le conseil municipal sait qu'il devra également travailler à la requalification et à l'attractivité du bourg notamment pour ses commerçants. C'est donc un projet global vers un Saint Georges de demain qui peut débuter dès aujourd'hui.

Le diaporama diffusé lors de la réunion publique est disponible sur le site communal.
https://www.saint-georges-sur-loire.fr

Journées du patrimoine

Une belle fréquentation

La municipalité remercie l'engagement de toutes les personnes impliquées dans l'organisation de ce weekend d'animations : les bénévoles du club de cyclotourisme pour le balisage, ceux de HCLM et BeauSite qui ont animé les points d'accueil, les propriétaires qui aident la commune à faire vivre ces journées. Tous ont contribué à accueillir plusieurs centaines de visiteurs pour cette nouvelle édition et à faire valoir le riche patrimoine de notre commune. Merci tout particulièrement au château de Serrant d'avoir ouvert l'allée noire pour le plaisir des saint-georgeois comme des visiteurs de passage.

Passation de commandement

Hommage des saint-georgeois et passage de relais

Le 20 septembre, Hubert Gaudin passait le commandement du centre de secours à Gaëtan Vincendeau lors de la cérémonie dans les jardins de l'Abbaye. La municipalité a voulu témoigné de sa reconnaissance pour cet engagement en lui remettant la médaille de la ville, tout comme les saint-georgeois qui était venus assister à la cérémonie. Huber Gaudin a été promu Comandant Honoraire pour l'ensemble de sa carrière au service de la population.

Chantiers de jeunes

Une fin d'été active pour les adolescents de Saint Georges

Comme chaque année, les jeunes saint-georgeois avaient la possibilité de participer à des chantiers sur la commune.

Au programme, peinture des poteaux du foot, lasure du kiosque du parc, rangement des caves de la mairie, coup de main à Lalumé, désherbage des bacs de l'école Jean-Baptiste Lully mais surtout, fabrication de décorations de Noël.

Les jeunes ont pu apprendre à maîtriser les outils pour créer des sapins. Vous pourrez les admirer dans la commune cet hiver.

Margaux, Jade, Éloïse, Louane, Zélie, Antoine, Enzo, Antoine et Damien ont travaillé dans la bonne humeur malgré le mauvais temps, encadrés par Camille Blanchard du centre social L'Atelier.

Repas des aînés

Un dimanche festif

Le Centre communal d'action social (CCAS) a offert à près de 250 séniors de la commune le traditionnel repas automnal, un record de fréquentation : cette année, les aînés ont pu profiter d'une ambiance guinguette en musique. Merci aux jeunes saint-georgeois qui ont assuré un service parfait !

Nouveau mobilier au réfectoire de Prévert

Tables et chaises adaptées

Trois couleurs pour trois tailles différentes afin de mieux correspondre aux besoins des tout-petits : orange pour les petits, bleu pour les moyens et vert pour les grands. Et des couleurs vives pour le bonheur de tous les enfants !

À VENIR

Distribution des plaques de numéro de rue

Pour tous les logements

Les propriétaires et les locataires qui ont une nouvelle adresse postale suite à la procédure d'adressage sont invités à venir retirer leurs nouvelles plaques qui seront distribuées mardi 14 novembre de 14h à 20h et samedi 18 novembre de 9h à 12h en salle capitulaire à la mairie.

Recensement

Recherche d'agents recenseurs

L'INSEE va procéder au recensement de la population sur notre commune à partir du **18 janvier 2024**. Un courrier vous sera envoyé ultérieurement pour vous permettre d'accéder au recensement par internet. Un questionnaire papier sera disponible si vous n'avez pas d'accès numérique.

La commune recherche dès à présentdes agents recenseurs pour procéder à la collecte des informations sur le terrain du 18 janvier au 17 février 2024.

Renseignements : 02 41 72 14 80

Entrée sud : Aménagement de la zone naturelle

Depuis fin septembre, les travaux ont débuté le long de la zone d'activité des Fougères. Cette zone de plus de 4 hectares va être transformée d'ici le printemps 2024 en un vaste espace naturel assurant une liaison entre le bourg et la zone commerciale.

Une respiration verte

Le projet vise à développer la place de la nature en végétalisant ce paysage aujourd'hui plutôt minéral. Début novembre, des haies bocagères, des arbres et des végétaux soit 1600 plants seront plantés.

Afin de conserver un aspect naturel, une vaste prairie sera entretenue par éco-pâturage. Les travaux de début décembre devraient permettre d'accueillir les moutons au printemps.

Un nouveau visage mettant en valeur l'Abbaye

Avec ces travaux paysagers, l'entrée du bourg par le sud va prendre un nouveau visage où les plantations et les arbres auront le premier rôle. Elle offrira une perspective nouvelle sur l'Abbaye qui mettra en valeur le patrimoine architectural de notre commune.

Sécuriser et développer les mobilités douces

Avec 2 km de voie cyclable et piétonne restructurée, piétons, vélos et trottinettes pourront rallier le centre-bourg à la zone commerciale dans un cadre sécurisé et agréable. Cette voie se poursuivra ensuite vers Chalonnes et la Possonnière dans les années à venir, quand les futurs projets d'aménagement cyclable verront le jour.

Un projet mené avec ALTER

ALTER est l'entreprise publique locale chargée de l'aménagement et du développement de la ZAC des Fougères depuis sa construction. C'est elle qui a conduit le projet en lien avec la municipalité. Après avoir consulté les habitants lors de balades urbaines et d'ateliers publics, c'est elle qui se charge de la réalisation du projet.

Financement

Les coûts des travaux d'aménagement s'élèvent à 222 495,41€ HT, financés par l'excédent du bilan de la ZAC des Fougères sous convention publique d'aménagement avec Alter Cités.

Cette somme se décompose comme suit :

Etudes	44 180,00 €
Travaux paysagers	99 843,21 €
Travaux VRD	65 854,20 €
Travaux éco-pâturage	12 627,00 €

Rézokili : Emprunter des documents dans les 5 bibliothèques voisines

A compter du 20 novembre 2023, votre carte d'abonnement à la médiathèque-ludothèque de Saint Georges LaLuMé vous permettra également d'emprunter, de rendre et de réserver des documents des bibliothèques de Chalonnes, Champtocé, La Possonnière et Saint Germain des Prés.

Une navette documentaire assurée par la communauté de communes Loire Layon Aubance sera mise en place. Elle permettra de rapporter les documents à leur bibliothèque d'origine et d'apporter les documents réservés dans une autre bibliothèque.

A terme, à l'horizon 2025, l'objectif est de mettre en réseau l'ensemble des 24 bibliothèques de la communauté de communes avec une carte unique.

Boîte à Malice : La bourse aux jouets le 11 novembre

avec Marie GALLWA-SAUVÊTRE, co-présidente de la Boîte à Mailce

La Boîte à Malice est l'association intercommunale de la Petite Enfance qui gère les multiaccueils Coccibulles à Saint Georges et Mille Pattes à Saint Léger de Linières ainsi que le relais petite enfance. Ses bénévoles organisent également des bourses aux vêtements et aux jouets depuis 2005.

Quel est le principe des bourses ?

Le vendeur retire une liste pour 2€ qui permet de vendre jusqu'à 30 articles qu'il prépare et dont il fixe le prix. Les bénévoles vérifient l'intégralité des article pour garantir une qualité de vente. Les vendeurs déposent leurs articles la veille de la bourse et les bénévoles les installent. Le vendeur n'est donc pas mobilisé durant toute la vente car la matinée est assurée par les bénévoles. A la fin, les vendeurs récupèrent les invendus et leur argent. L'association prend 15% des recettes.

> **Des valeurs écologiques et un bénéfice pour les enfants**

Quels sont les objectifs pour l'association ?

C'est d'apporter des financements pour les projets pédagogiques de l'association pour les enfants des structures et des assistantes maternelles. Nous organisons par exemple un spectacle tous les ans au mois de février. Mais les bourses correspondent aussi aux valeurs de l'association portées vers l'écologie et une économie de la seconde main.

Qui fait tout ce travail ?

Les bénévoles sont très majoritairement des femmes : des assistantes maternelles et des mamans dont les enfants sont accueillis dans les structures. Il faut une dizaine de personnes sur quatre soirées pour effectuer les vérifications. L'installation et la vente mobilisent une quinzaine de personnes. Nous sommes très souvent un peu juste en nombre, ce qui oblige certaines à rester sur des temps assez longs. Si vous souhaitez nous aider, même quelques heures, c'est un soutien important qui permettra de soulager un peu notre équipe. À noter, les listes sont gratuites pour les bénévoles. N'hésitez pas à nous contacter.

BOURSE AUX JOUETS

Samedi 11 novembre- 9h à 12h

Salle du Fresne à Savennières

CONTACT

bulle.bourse@boiteamalice.org

ACCUEIL DE LOISIRS :

Le Bois Enchanté fait sa rentrée

Cédrick Lejard, directeur du Bois enchanté et son adjointe, Héloïse Dudouit arrivée il y a quelques mois et référente sur les camps.

Cédrick Lejard nous parle de la rentrée de l'accueil de loisir.

Quels changements pour le Bois enchanté pour cette rentrée ?

Le site de Saint Augustin est désormais géré directement par la commune. Nous avons donc ouvert un nouveau lieu d'accueil à Saint Martin car il n'était pas possible d'accueillir tous les enfants à Saint Georges. Les deux sites ont le même fonctionnement avec les mêmes horaires (7h30 à 19h) Une trentaine d'enfants y est déjà inscrit. Ils viennent s'ajouter aux 70 du site saint-georgeois. La fréquentation est donc sur la même base que l'an passé avec une progression probable durant l'année.

Qu'en est-il du transport vers les activités du mercredi ?

Ce service avait été stoppé durant la période COVID en raison des protocoles sanitaires. Il a repris doucement l'an dernier. Cette année, une vingtaine d'enfants en profite déjà soit près d'un quart de nos effectifs.

Cherchez-vous encore des animateurs pour cette année ?

L'équipe est au complet mais nous sommes toujours en recherche car les plannings des étudiants évoluent en cours d'année et nous avons des pics de fréquentation lors des vacances.

Comment se profilent les vacances d'automne ?

Durant les vacances, seul le site de Saint Georges est utilisé. Deux thèmes ont été proposés par les enfants : Harry Potter et l'astronomie. Des sorties sont programmées : cinéma, Scoubi Parc, bowling, C'est Gonflé. Les vacances vont être bien animées encore une fois.

VIE CULTURELLE :

Deux spectacles organisés par la commune

Christine JOUAN, adjointe à la culture, Tourisme et Patrimoine

Une politique culturelle sur toute l'année

La commission culture s'est fixée comme objectif d'offrir une proposition chaque mois. Il s'agit d'ouvrir sur tous les domaines artistiques afin de toucher le plus grand nombre de saint-georgeois.

Un spectacle de magie en décembre

Franck Veyrine est déjà venu à Saint Georges lors de l'été 2022 où il avait proposé des tours de close up qui ont beaucoup plu. Nous l'avons donc invité à revenir avec son spectacle Fortiche et Fastoche, spectacle familial.

L'Harmonie de Chalonnes en concert pour la fin d'année

Nous souhaitions terminer l'année avec un concert aux couleurs des fêtes. L'Harmonie de Chalonnes proposera un répertoire allant du classique à des airs modernes. De plus, des saint-georgeois de différentes générations jouent dans l'harmonie, notamment des élèves de l'école de musique.

Prochains rendez-vous :

MAGIE - FRANCK VEYRINE

Dimanche 12 novembre à 15h
Salle Beausite
- de 12 ans : gratuit, 12-16 ans : 5€,
+ de 16 ans : 10€
Réservation auprès de l'Office du Tourisme 02 41 78 26 21
https://www.anjou-vignoble-villages.com
Billeterie sur place

CONCERT - HARMONIE DE CHALONNES

Dimanche 10 décembre à 15h
Salle Jeanne de Laval
Gratuit

ANIMATIONS

Les marchés de Noël

Samedi 25 Novembre
MARCHÉ DE PRODUCTEURS
9h à 15h
Ferme du Patis Candé

Vendredi 1er décembre
MARCHÉ DE L'ADE
à partir de 17h30
Place de l'hôtel de ville

Vendredi 8 décembre
MARCHÉ DE L'APE
à partir de 16h30
École Lully

Vendredi 15 décembre
MARCHÉ DE L'ABBAYE
à partir de 18h
École de l'Abbaye

Le P'tit Fait'art, boutique éphémère

Pour la troisième année, le P'tit Fait'art sera de retour pour les fêtes. Vous trouverez un large choix de productions d'artisans et de créateurs dans la boutique éphémère qui prend ses quartiers dans l'ancienne poste, dans le centre-bourg.

En quittant cette année le Petit Faiteau, la boutique souhaite gagner en visibilité et s'est donc entendue avec la municipalité pour occuper le local pendant un mois.

La boutique sera animée par un regroupement de treize artisans et créateurs locaux, tous membres du collectif *La Boutique en Commun* qui porte le projet de manière collégiale.

Qui ?

Le Mohair du petit Faîteau, créations en mohair
Fil'O Maine, créations textile
Couleurs d'osier, vanneries
Mamz'elle Line, céramique et détournement de vinyles
L'arbre Atelier, bijoux bois, cuir et tissu
Disamare, huiles essentielles,
Doux Rebelle, savonnerie
L'Atelier d'oriolus, feutre, maroquinerie et sellerie
Lebrin de fil, suspensions en fil de fer et papier népalais
Les jardins de Gogane, cosmétiques naturels
Maud Lardeux, illustrations, dessins et gravures

Quand ?

Du 24 novembre au 24 décembre

Mercredi	9h-13h
Vendredi	9h-19h
Samedi	9h-19h
Dimanche	9h-13h

Où ?

L'ancienne Poste, 36 Rue Nationale

Spectacle de Noël

Le Comité des fêtes offre un spectacle de Noël aux enfants de la commune le vendredi 15 Décembre à 20h, salle BeauSite. Les portes ouvriront dès 19h.

Attention, les enfants restent sous la responsabilité d'un parent ou d'un accompagnant.

Cette année, c'est l'école des Agents secrets qui animera la soirée !

Super Mini Méchant a volé la clé de l'usine à cadeaux du Père Noël ! Sans cette clé le Père Noël ne pourra pas distribuer les cadeaux aux enfants. Le Père Noël a donc recours à l'Ecole des Agents Secrets pour sauver noël.

Un spectacle qui s'annonce drôle et dynamique mais aussi pédagogique et interractif avec des chansons, des jeux et des énigmes à résoudre tous ensemble !

Jeux & société : Ludiweek, le festival du jeu

Les 2 et 3 décembre prochain, Jeux & Société vous donne rendez-vous pour **Ludiweek**, le festival du Jeu de St Georges sur Loire à la salle BeauSite.

L'association organise toute l'année, deux fois par semaine des soirées jeux à LaLuMé. Joueurs passionnés ou occasionnels, familles, ados et adultes, se retrouvent pour partager un moment convivial et ludique tous les mardis et tous les vendredis à partir de 20h30. Ces soirées sont ouvertes à tous et gratuites.

Direction l'orient !

Ludiweek, c'est le festival créé par l'association en 2017. Cette année, un fil rouge proposera aux joueurs et aux joueuses de tous les âges de partir en Orient ! Deux associations angevines proposeront des initiations au Mahjong et aux échecs japonais. Des jeux dans des univers asiatiques ou issus de manga seront proposés : découvrez King of Tokyo, Les dragons du Mékong, Sushi Go, Les mystères de Pékin et pourquoi pas une partie de Mikado géants ?

Des animations sont prévues tout le weekend notamment avec les partenaires : l'association des jeunes, les associations ludiques des communes voisines... Le centre social L'Atelier proposera également un atelier Sushi pour rester dans le thème, le samedi après-midi.

Participez aux prix des ados et des écoles

La médiathèque LaLuMé est également partenaire de l'événement : durant tout le premier trimestre des classes viendront découvrir une sélection de 4 jeux pour élire le jeu de l'année. Une sélection pour les adolescents est également proposée au collège avec le concours du foyer socio-éducatif et des animateurs du centre social. Vous pouvez découvrir et voter pour votre jeu préféré à la médiathèque !

Le dimanche matin sera dédié aux tout-petits avec des animations toile de parachute, jeux de société, parcours moteur et des légos géants !

Ludiweek, à la Salle Beausite

Samedi 2 décembre : 14h-00h

Dimanche 3 décembre : 10h-12h pour les - de 5 ans
14h-18h pour tous

Festival gratuit - Bar et petite restauration sur place.

Contact :
jeuxetsociete@gmail.com

Don du sang : pourquoi prendre rendez-vous

Afin de lutter contre la pollution plastique, lors de la collecte du 17 mai, les bouteilles en verre ont fait leur apparition sur les tables

L'Association pour le don de sang bénévole de St Georges-s/Loire, satisfaite de la collecte du 6 septembre, pense déjà à l'organisation de la suivante qui aura lieu le jeudi 30 novembre, en collaboration avec l'Etablissement français du sang. Instaurée lors de la crise Covid, la prise de rendez-vous est toujours maintenue et privilégiée pour accueillir les donneurs.

Faciliter l'organisation de la collecte

« *Cela permet d'étaler les dons et permet en général de réduire l'attente avant le prélèvement*, explique Michel Huet, secrétaire de l'association. *Les donneurs qui ont pris rendez-vous au préalable sont donc prioritaires. Toutefois, nous accueillons néanmoins un certain nombre de donneurs sans rendez-vous en fonction de l'affluence à la collecte et des créneaux disponibles.* »

Les donneurs, qu'ils soient des habitués ou qu'ils viennent pour la première fois, doivent être munis d'une pièce d'identité. Cela est dorénavant obligatoire pour tous.

Une collation offerte pour les donneurs

« *Pour remercier les donneurs de leur acte citoyen, solidaire et libre, nous essayons de les gâter avec les moyens que nous avons pour la collation.* » Un plateau repas, composé d'une entrée, d'un plat chaud, fromage et dessert est proposé pour reprendre des forces après le don, ou viennoiseries et fruits pour ceux qui choisissent les premiers créneaux horaires.

Appel à la mobilisation !

Avec les vacances et la canicule, les réserves ont fortement diminué. Nous avons vraiment besoin de votre participation. Merci !

PROCHAINE COLLECTE :

Jeudi 30 novembre de 16 h à 19h30
Salle Beau Site

PRENDRE RENDEZ-VOUS :

Sur le site internet :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
ou par téléphone : 02 41 72 44 44

École Lully : Deux nouvelles enseignantes et des projets pour toute l'année

Les 143 élèves de l'école Lully ont découvert à la rentrée deux nouvelles enseignantes de CM1/CM2 : Océane Pavion et Stéphanie Boutin. Cette dernière assurera également la direction de l'école, fonction qu'elle a déjà occupée durant trois ans à Val Anjou.

De nombreux projets culturels sont prévus pour cette année : école au cinéma, sortie au Quai et à Villages en scène... Un projet d'école autour de la danse est également en cours de finalisation.

Océane Pavion et Stéphanie Boutin rejoignent l'équipe de l'école Lully

Philippe Maillart rencontrait les élèves CM1 et CM2 le 19 octobre dernier

L'INSOLITE

Des saint-georgeois au sommet du Mont Blanc

En septembre dernier, trois saint-georgeois accompagnés d'un saint-augustinois ont porté les couleurs de la commune au sommet du Mont Blanc. Laurent Michel, Philippe Elain, Valéry Le Turdu et Yannick Michel ont gravi les 4800 mètres du point culminant de France. Après deux jours de formation sur le glacier du Tour, ils ont d'abord rejoint le Nid d'Aigle à 2400 mètres d'altitude pour entamer leur ascension vers le refuge du Goûter situé à 3800 mètres afin d' y passer la nuit. Ils ont atteint le lendemain le sommet accompagnés de leurs deux guides. Une équipée de cinq jours dont ils se souviendront longtemps.

Élection du Conseil municipal des enfants

En ce début d'année scolaire, de nouvelles élections vont avoir lieu. Les enfants de CE2 au CM2 vont se réunir pour élire leurs représentants au conseil municipal des enfants. Ces jeunes élus auront un mandat de 2 ans pour mettre en place sur la commune des projets répondant aux attentes de leurs électeurs.

> **Une découverte de la démocratie**

En plus des projets d'aménagement de l'espace public ou de mise en place d'animations, les jeunes élus auront pour objectif de remonter les paroles des enfants au conseil municipal et de les représenter aux différentes commémorations.

Pour ce processus électoral, l'animateur du Centre Social l'Atelier, animateur du CME accompagné d'un élu référent expliqueront aux classes des 3 niveaux le fonctionnement du conseil municipal des enfants. Les enseignants compléteront ce temps avec des cours d'éducation civique sur le fonctionnement démocratique, avec une rencontre avec le maire.

Les enfants candidats auront ensuite pour mission de rédiger leur profession de foi pour présenter les projets qu'ils souhaiteraient mettre en place, avec l'accord parental. Une fois ceci prêt, ils se présenteront ainsi que leurs projets devant l'ensemble de leurs électeurs le 14 novembre à la salle Beausite. Les professions de foi seront ensuite affichées publiquement dans les écoles ainsi qu'à la mairie.

Les élections auront lieu le 20 novembre à la salle Anjou 2000.

Suite aux résultats, les jeunes élus auront une formation pour découvrir les outils mis à leur disposition et apprendre à prendre la parole en public. Ils commenceront leur premier conseil en décembre au rythme d'un conseil par mois pendant 2 ans sur la période scolaire.

INFOS PRATIQUES

VIGIPIRATE

Dans le contexte de menace terroriste que connaît le territoire national, le plan VIGIPIRATE est aujourd'hui renforcé.

Nous devons tous rester vigilants en particulier aux abords des écoles, des bâtiments recevant du public ainsi que dans les manifestations.

Il ne faut pas hésiter à avertir les responsables, la gendarmerie ou la police municipale en cas de situations ou de comportements inhabituels : un véhicule en repérage, un objet suspect, un individu à l'attitude étrange...

C'est aussi en respectant quelques recommandations que des situations ou des méprises peuvent être évitées :

- respecter les règles d'accès aux lieux sensibles : veiller notamment à fermer les portails des écoles derrière soi.

- ne pas oublier ses effets sur la voie publique ou dans les bâtiments publics

- ranger sa poubelle rapidement

- veiller au bon stationnement des véhicules.

Vous pouvez trouver des informations complètes sur la plateforme de sensibilisation :

www.vigipirate.gouv.fr

CONSULTATION SUR LES ZONES D'ACCÉLÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE.

L'Etat demande aux communes de définir des Zones d'accélération pour le développement de la production d'énergie renouvelables après concertation avec les habitants. Il s'agit d'identifier des zones prioritaires pour l'implantation d'énergie renouvelable terrestre sans qu'elles soient exclusives.

Les cartographies de ces zones, les documents relatifs ainsi qu'un registre seront mis à disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la mairie du 20 novembre au 22 décembre.

A l'issue de la concertation, un bilan des contributions sera présenté et des modifications des propositions de zonage pourront être examinées et débattues au sein du Conseil municipal.

Station Terroir

Station Terroir invite ses clients souhaitant s'investir dans la vie et la gestion du magasin de producteurs à un temps d'échanges.

RENDEZ-VOUS

Le 13 novembre 2023 à 19h30, MAison des associations.

Agenda

Samedi 11 novembre
Commémoration de l'armistice
11h - Place de l'hôtel de ville

Dimanche 12 novembre
Magie : Frank Veyrine
15h - Salle BeauSite

Mardi 17 novembre
Réunion publique : Habitat de demain
15h - Salle BeauSite

Samedi 25 et Dimanche 26 novembre
Challenge de boule de fort
Cercle de l'Union

Du 27 novembre au 1er décembre
Expo : Lucie Felix à LaLuMé

Jeudi 30 novembre
Don du Sang
16h à 19h30 - Salle BeauSite

Samedi 2 et dimanche 3 décembre
Festival Ludiweek - Salle BeauSite

Jeudi 7 décembre
Conférence : Orientation des ados
20h15 - L'Atelier

Dimanche 10 décembre
Concert de l'harmonie de Chalonnes
15h - Salle Jeanne de Laval

Mercredi 13 decembre
Kamishibaïs de Noël
11h et 16h - LaLuMé

Vendredi 15 décembre
Spectacle de Noël
20h - Salle BeauSite

Marchés de Noël
Voir détail page 5.

Mairie

Lundi	9h à 12h30	13h30 à 17h30
Mardi	9h à 12h30	
Mercredi	9h à 12h30	13h30 à 17h30
Jeudi	9h à 12h30	
Vendredi	9h à 12h30	13h30 à 16h30

Tel : 02 41 72 14 80
mairie@saint-georges-sur-loire.fr

LaLuMé

Lundi	15h à 17h30
Mardi	15h à 18h30
Mercredi	10h-12h30 et 14h-17h30
Jeudi	10h à 13h30
Samedi	10h - 13h et 14h-17h

Tel : 02.41.39.10.61
http://st-georges-sur-loire-pom.c3rb.org

Déchetterie La Mûrie

Lundi de 10h à 12h
Mercredi / jeudi de 14h à 17h30
Vendredi de 10h à 12h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Collectes tri et ordures ménagères

Emballages : Mercredi des semaines paires (3,15 et 29/11 ; 13 et 29/12).
Ordures ménagères : Mercredi des semaines impaires (8 et 22/11 ; 6 et 20/12).
www.3rdanjou.fr

Marché

Tous les mercredis, de 8h à 13h, placette rue de Chalonnes.

Cinéma

Toutes les séances sur cinevillages49.fr

Tri-Troc Boutique solidaire

Lundi : 14h à 17h
Mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h
Jeudi : 14h -17h
Samedi : 9h-12h
60 rue Nationale

CSI L'Atelier

https://latelier.centres-sociaux.fr/
02 41 39 17 11
5 rue de Savennières

Point Poste (à l'épicerie fine)

Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h, le samedi de 9h30 à 12h.

Relais Petite Enfance

Permanences téléphoniques
Lundi 10h à 12h
Mardi et Jeudi : 13h30 à 15h30
02 41 36 01 62

Saint-Georges Infos n°173 - Octobre 2023
Responsable de publication : Philippe Maillart
Conception et réalisation : Service communication
Dépôt légal : Octobre 2023
Impression : Print O'Clock
Imprimé à 2100 exemplaires.
Distribution : DDPL Services
www.saint-georges-sur-loire.fr